Au camp à Bodbey le 11.e de septemb. 642.

Son Alt.e a aujourd'huÿ quitté les envelopes
de la main droicte; n'ÿ a restant qu'à un doigt,
auquÿ ce qui demeure de foiblesse ordinairement
apres le mal. A la gauche il n'ÿ a gueres eu
de singe; il a celle la demeure encor toujours la
plus forte main. Les jambes refusent encor de
bien porter leur charge. J'en vÿ deux de bois
toutes prestes à suppleer pour un temps au defaut.
Car S. A., ennuÿée de se coucher, se faict table
de meilleure heure, et de plus de pieces.
M. Le Mareschal de Guebriant vient de luÿ
rendre un compliment sur cette indisposition,
à quoÿ on a respondu.
Nous nous disposons à bien tot. Lever nos Ancres
hors d'icÿ, pour devaler.
Je n'aÿ point de nouvelle publique pour
cet Ord.re, qui m'oblige d'envoÿer des exprés,
à fin V. A. soit diligemment informée de
l'estat de S. A. jusques à ce que La voÿions
totalement remise, dont ou, graces à Dieu,
la Cour s'achemine visiblement.

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Amalia van Solms, A14a-XIII-18c-1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/3145

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Amalia van Solms, A14a-XIII-18c-1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/3145

A Son Altesse

Madame.

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Amalia van Solms, A14a-XIII-18c-1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/3145